

DEC143061DR04

Décision portant nomination de Mme Paloma FERNANDEZ-VARELA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

---

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Thierry MEINNEL directeur de l'unité de recherche n° UMR9198, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Paloma FERNANDEZ-VARELA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Mme Paloma FERNANDEZ-VARELA, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9198, à compter du 01/01/2015.

Mme Paloma FERNANDEZ-VARELA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Paloma FERNANDEZ-VARELA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le directeur de l'unité

Thierry MEINNEL

Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

Pour l'Université Paris-Sud,  
Le président  
Jacques BITTOUN